

LA PRISE AUTONOME D'ANTIDOULEUR DE RÉSERVE

Informations pendant votre séjour



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Introduction

Afin de soulager votre douleur pendant votre hospitalisation, un traitement antidouleur (aussi appelé antalgique) à prendre à heure fixe vous a été prescrit. Si ce dernier ne permet pas d'atténuer votre douleur, un médicament de réserve, à prendre de manière autonome est à votre disposition. Cette réserve est à renouveler selon la prescription médicale. Votre équipe médico-soignante vous soutient dans cette phase douloureuse et dans votre rétablissement. Elle vous aide également à devenir partenaire de vos soins.

Cette brochure vous donne des informations concernant votre traitement et la prise autonome de votre antidouleur.

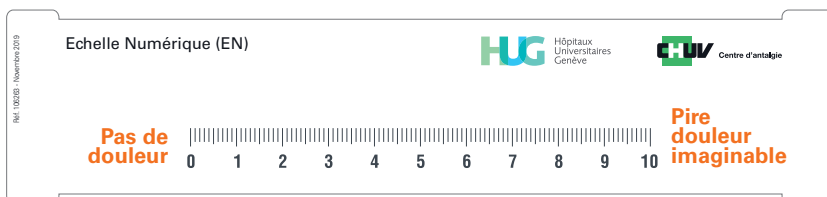
+ INFO

Pour contrôler votre douleur et la soulager le plus rapidement possible, il est important de prendre votre médicament de réserve dès qu'elle apparaît.

Votre arrivée dans l'unité

Une dose d'antidouleur de réserve est déposée dans une boîte bleue à votre nom.

Tout au long de votre séjour hospitalier, l'équipe soignante évalue votre douleur grâce à l'échelle numérique.



Information sur votre traitement

Quel médicament est prescrit ?

Le Sevredol[®], tout comme le Palladon[®], le Temgésic[®], le Tramal[®], sont des antidouleurs opioïdes ou morphinique couramment administrés contre les douleurs aiguës, modérées à fortes, avant ou après une opération.

Quand faut-il le prendre ?

Lorsque vous évaluez votre douleur de manière supérieure à 3 sur 10 sur l'échelle numérique, prenez une dose d'antalgique de réserve et appelez l'équipe soignante.

- ▶ Notez l'intensité de votre douleur dans le tableau d'évaluation de la douleur au dos de ce dépliant.
- ▶ Le personnel soignant relève votre évaluation et dépose une nouvelle dose de réserve dans votre boîte.
- ▶ Environ 60 minutes après la prise de la réserve, notez une nouvelle fois l'intensité de votre douleur dans le tableau d'évaluation de la douleur au dos de ce dépliant.
- ▶ Si votre douleur ne diminue pas ou s'aggrave après 60 minutes, appelez l'équipe soignante.
- ▶ Le personnel soignant s'informe régulièrement de votre état et de l'intensité de vos douleurs.

Au bout de combien de temps le médicament agit-il ?

Son effet se produit 45 à 60 minutes après son ingestion. C'est pourquoi il est important d'attendre une heure avant de reprendre un comprimé afin d'évaluer l'efficacité du traitement.

+ INFO

La morphine fait partie d'une famille de médicaments qu'on appelle les opioïdes. Pour plus d'information, consultez la brochure « La morphine pour traiter la douleur » sur le site internet :
➔ www.hug.ch/reseau-douleur/morphine

Quels sont les effets secondaires?

Des effets secondaires courants peuvent apparaître comme de la fatigue, des démangeaisons, des nausées passagères ou encore de la constipation. Si vous ressentez un de ces symptômes ou toute autre sensation, informez le personnel soignant.

Existe-t-il un risque de dépendance lors de la prise de ces médicaments?

Le risque de dépendance est faible lors d'une utilisation à court terme.

Quels sont les autres moyens pour soulager vos douleurs?

Il existe d'autres médicaments tels que le paracétamol ou les anti-inflammatoires (ibuprofène). Ils sont moins puissants que les opioïdes, mais complémentaires et permettent de diminuer les besoins en antidouleur fort. N'hésitez pas à poser des questions sur vos traitements.

Il est également recommandé de :

- ▶ appliquer du froid ou du chaud sur la zone douloureuse
- ▶ changer régulièrement de position
- ▶ écouter de la musique, lire un livre, discuter avec vos visites ou tout autre distraction.

Le personnel soignant est à votre disposition pour plus d'explication, pour vous soutenir et vous conseiller. Retrouvez la brochure « Vous avez mal? Agissons ensemble! » sur le site internet www.hug.ch/reseau-douleur/vous-avez-mal-agissons-ensemble ou via l'application Concerto.

Merci de remplir et de remettre la brochure à l'équipe médico-soignante avant votre sortie.

Au cours de votre hospitalisation, prendre votre traitement de manière autonome :

- est un plus
- ne présente aucun intérêt
- est une pratique que je ne souhaite plus à l'avenir.

Nous vous remercions d'avance pour vos commentaires.

Commentaires

N'oubliez pas

Lorsque votre douleur est supérieure à 3 sur 10 sur l'échelle numérique, prenez le traitement de réserve et appelez l'équipe médico-soignante.

Tableau d'évaluation de la douleur

Date	Heure	Évaluation de la douleur (encerclez le chiffre)		Prise de la réserve oui/non	Évaluation de la douleur 1h après la prise		Commentaires
		Pas de douleur	Pire douleur		Pas de douleur	Pire douleur	
		0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10			0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10		
		0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10			0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10		
		0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10			0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10		
		0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10			0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10		
		0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10			0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10		
		0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10			0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10		
		0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10			0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10		
		0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10			0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10		
		0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10			0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10		